

Retour sur la réalisation des travaux d'aménagement des dessertes pastorales de Bonaris et Saoutelle

Jean Pierre TIHAY

La commune

Le bureau d'étude

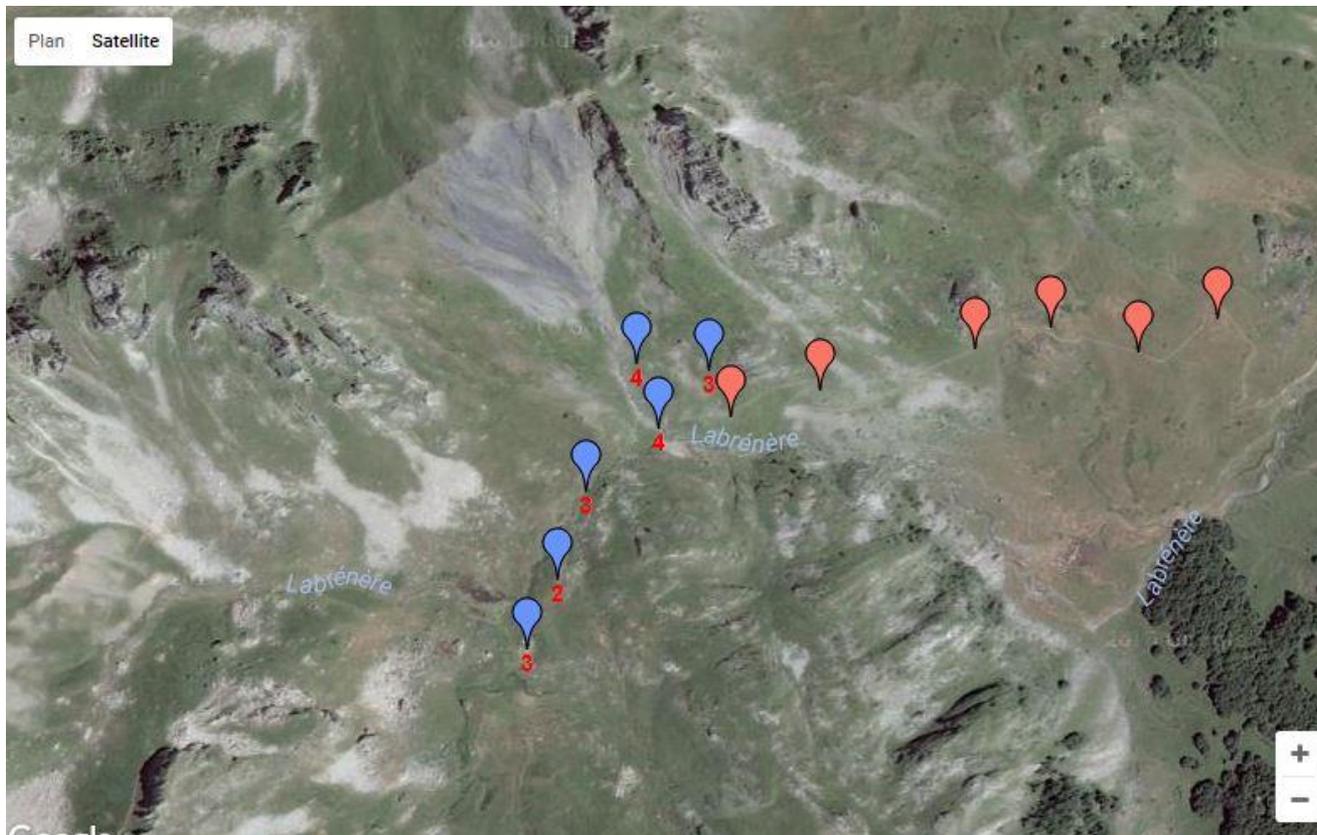
Le CS

Le Parc



Géolocalisation des photos

13_08_2016



Photos 2016_08_13



DSC02718



DSC02719



DSC02720



DSC02721



DSC02722



DSC02724



DSC02725



DSC02726



DSC02727



DSC02728



DSC02729



DSC02730



DSC02731



DSC02732



DSC02733



DSC02734



DSC02735



DSC02736



DSC02737



DSC02738



DSC02739



DSC02740



DSC02741



DSC02743



DSC02744



DSC02745



DSC02746



DSC02747



DSC02748



DSC02749



DSC02750



DSC02751



DSC02752



DSC02753



DSC02754



DSC02755



Premier lacet vue depuis l'aval - 2 A



VANT



APRÈS





AVANT



APRÈS





AVANT



APRÈS

Exécution des travaux conforme en général au projet au site du ravin des Caoudères avec bémols ci-dessous.

- Le dévers de 5% de la piste ne semble pas respecté et provoquera en l'état un ruissellement non négligeable sur la minipiste
- Revers d'eau non conforme au projet (cf. rapport CETRA 2012)

On peut donc se poser la question de la stabilité de la piste à moyen et long terme.



Revers d'eau nécessaire



Exemple de revers d'eau non conforme



Où est le revers d'eau ?



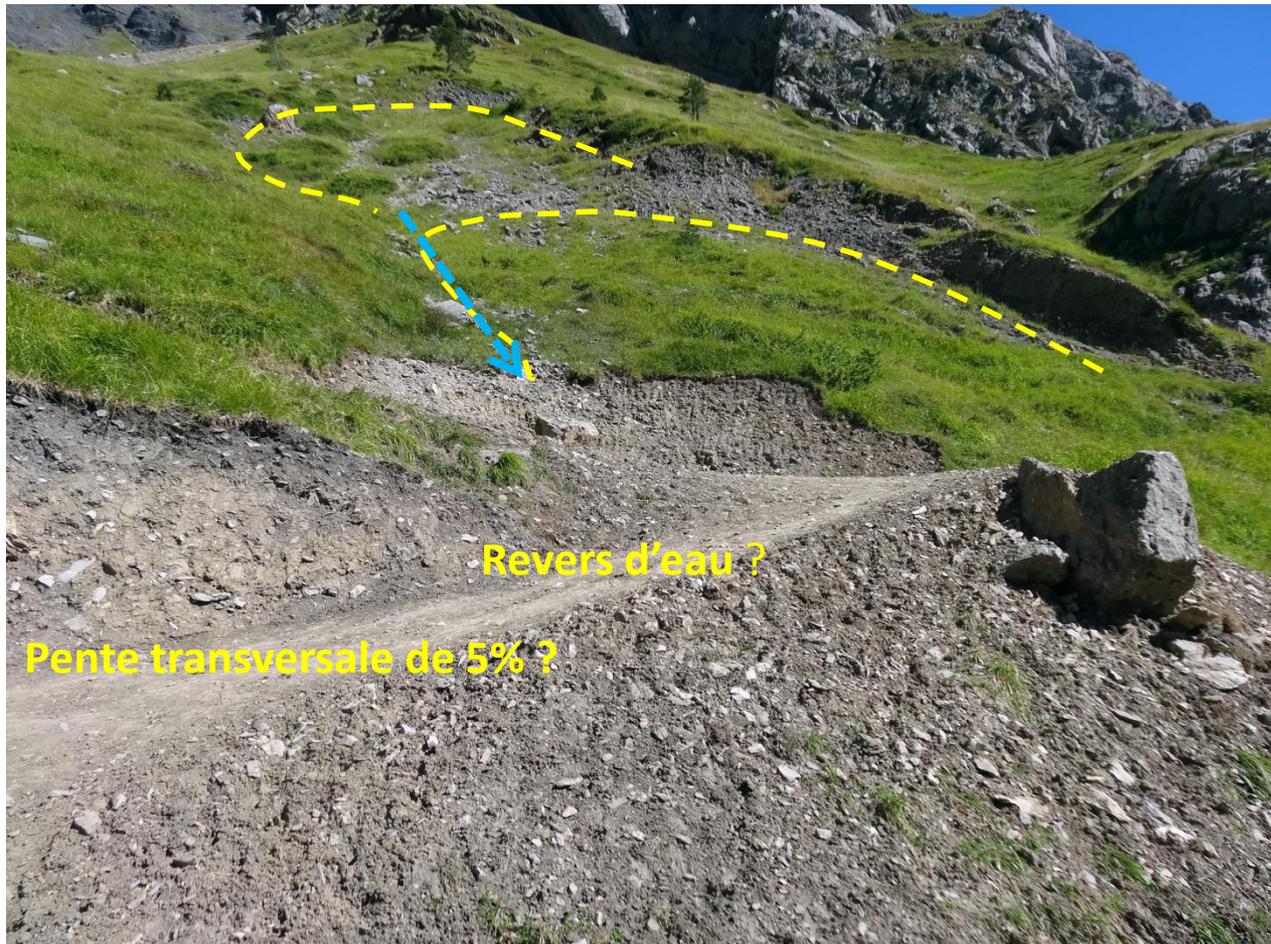
La pente transversale prévue de 5% ?



Où est le revers d'eau ?



Entaille amont dans le virage sur un ancien glissement superficiel: murette de contention ?



**Projet d'extension de la piste pastorale entre
la cabane de Pénot et celle de Bonaris
(sentier du Col de Pau, commune de Lescun)**

Approche d'une insertion paysagère :
l'élargissement de la piste et les soutènements
en pierre sèche



Repérage des prises de vue :
(1ère séquence en amont du point B)

Source des prises de vue :
PNP (E.Daunes)
CETRA (F. Prétou)

Simulations de l'état final : CAUE64

A1



A2



B1



B2



Le rapport CETRA

Dans ce contexte les travaux à réaliser pour le nouveau tracé (voir annexe I) peuvent s'effectuer comme initialement prévu, soit en déblai/remblai, méthode qui marquera le moins le paysage. **Dans les parties les plus raides il faudra conforter le pied de talus amont et aval par des petits enrochements, le principe étant d'utiliser les nombreux blocs présents sur le site en les aménageant dans le style « murs en pierres sèches », à l'identique des vestiges existant au niveau du Pénot (cf figures 10 à 13 pages suivantes).** Ceci nécessitera un peu de « goût » de la part de l'entreprise chargée des travaux, en choisissant soigneusement les blocs et en les posant face vieillie par le temps vers l'extérieur.

4.2 - A long terme

Afin de limiter le ruissellement dans l'axe du chemin, il faudra appliquer un dévers de 2 à 4 % sur tout le tracé. De plus, des revers d'eau perpendiculaires à la piste seront implantés judicieusement (Cf Annexe 1). Ils seront façonnés à l'aide de blocs trouvés sur place, en particulier au niveau des talwegs, comme cela a déjà été fait sur la section Labrénère-Pénot (Cf. Figure 7).

Ces dispositions permettront également de s'affranchir des problèmes d'infiltration (l'eau ne stagnant pas sur le chemin) pouvant éventuellement déclencher des instabilités.



Figure 7 : exemple de revers d'eau

Du constat d'échec partiel aux propositions

- La relation maître d'ouvrage (PNP) maître d'œuvre (le pétitionnaire et/ou le cabinet d'étude) passe par **un guide pratique de construction de mini-piste** en zone coeur

Le contrôle de l'écoulement des eaux

2. Observer les dégradations du sentier

2.1 - Les causes des dégradations

Les origines des dégradations d'un sentier sont liées essentiellement à deux facteurs majeurs qui s'imbriquent étroitement : l'eau et la fréquentation, l'eau, par l'impact érosif du ruissellement, parfois par son action chimique (dissolution) est le responsable principal des désordres observables sur une plateforme de sentier.

La fréquentation joue un rôle prépondérant dans nombre de secteurs. Le passage répété de milliers de randonneurs, parfois de troupeaux, fragilise et érode l'assiette du sentier, le rendant ainsi également plus facilement sensible à l'action de l'eau.

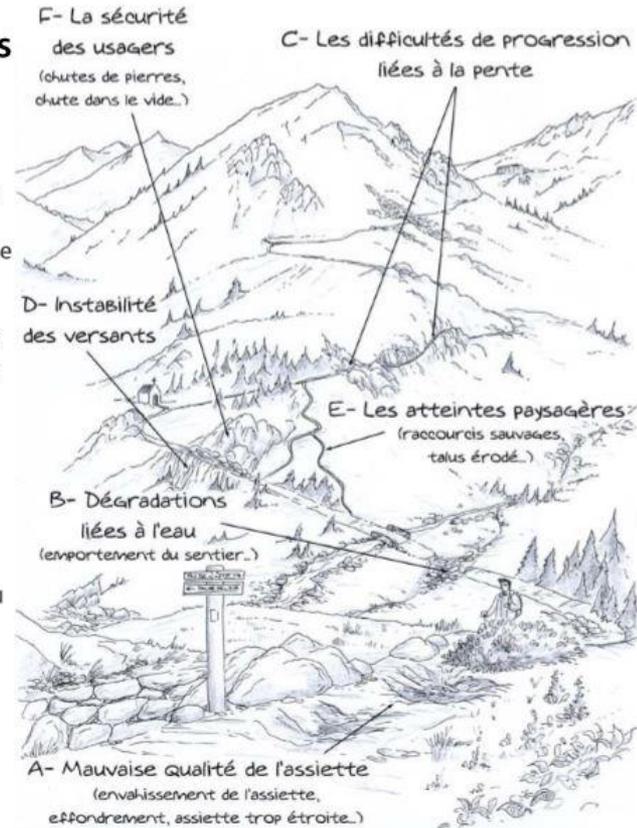
Deux caractéristiques physiques se combinent également aux deux facteurs précédents, pour aggraver (ou atténuer) leurs impacts ; il s'agit de la pente et de la nature du sol.

La pente : plus elle est forte et plus les dégâts de l'eau et de la fréquentation seront sensibles.

La nature du sol : plus le terrain est meuble et plus les dégâts causés seront importants.

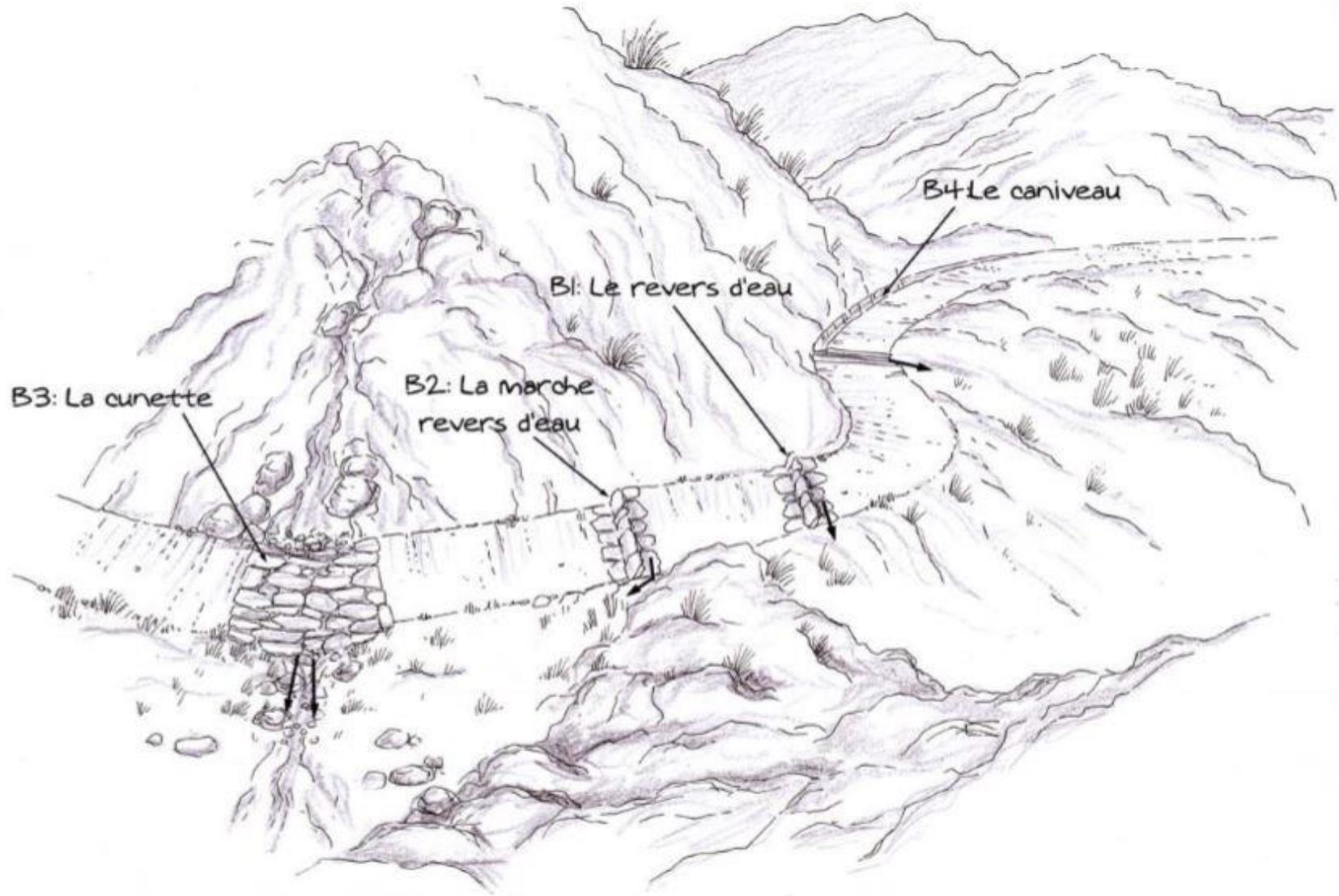
2.2 - Les familles de problèmes

Ces quatre paramètres imbriqués entre eux de toutes



tier et ses problématiques

II. Schéma de principe





Le revers d'eau

Domaine d'utilisation

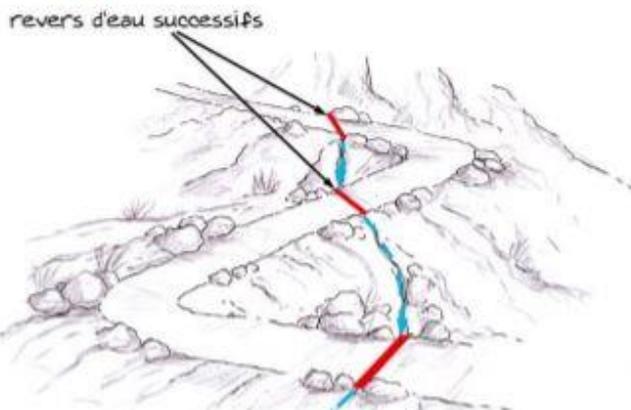
Le revers d'eau est un dispositif d'évacuation des eaux de ruissellement. Ce dispositif est à constituer en travers du sentier à l'aide, le plus souvent, de pierres posées *sur champs*, ou *plantées debout*. Le niveau de la tête des pierres doit être proéminent afin de dépasser le niveau du sol naturel d'environ 10 cm.

Matériaux utilisés

- Pierres issues du site.
- Fines.
- Gravillons.



Principes de mise en oeuvre



5/ Réaliser, de part et d'autre du revers d'eau, une couche d'appui en pierres posées à plat, ancrées dans le sol et bloquées entre elles. L'objectif est de consolider les seuils amont et aval du dispositif.

6/ Reboucher soigneusement les interstices entre les pierres avec des fines (\varnothing 0/6 mm) mélangées à des gravillons (\varnothing 6/10 mm).

7/ Créer l'exutoire de l'eau en aval de l'assiette du sentier. Dans certains cas, y disposer une pierre plate ancrée afin de consolider celui-ci.

N.B. : Dans le cas d'un tracé en lacets, faire attention de



La cunette

Domaine d'utilisation

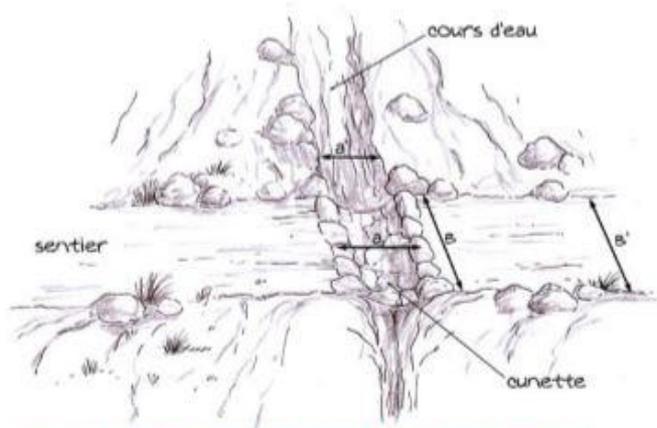
La cunette est à créer sur des sections ponctuelles pour renforcer le croisement d'un sentier avec un cours d'eau, notamment lors de crues torrentielles, avec des couloirs d'éboulements... Dans certains cas, le dispositif peut également être drainant en profondeur : mise en place d'empierrements sur caisson drainant.

Matériaux utilisés

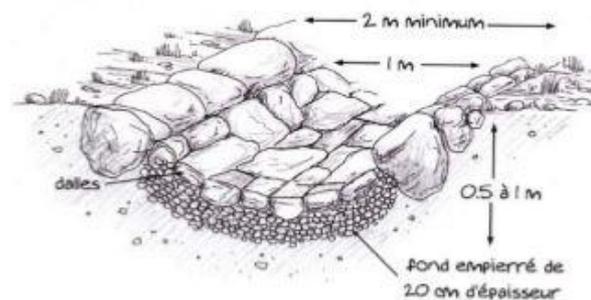
- Petits cailloux.
- Pierres poids.
- Pierres plates ou dalles issues du site.
- Gravillons.
- Fines.



Principes de mise en oeuvre



Il s'agit de constituer un passage à gué en travers du sentier où se produit l'écoulement. Le passage doit être



2/ Réaliser une assise de fondation en suivant la forme du

Du constat d'échec partiel aux propositions

- La relation maître d'ouvrage (PNP) maître d'œuvre (le pétitionnaire et/ou le cabinet d'étude) passe par **un guide pratique de construction de mini-piste** en zone coeur
- Revoir la méthode d'instruction d'un projet de mini-piste Conseil scientifique/Parc
- nécessité d'une expertise préalable par le Conseil scientifique
- Qui recommande à l'institution la réalisation des études indispensables.